

ARRÊTÉ N° 20-085

PORTANT NOMINATION DE MADAME CAROLINE PELLETIER, DIRECTRICE DE L'INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES (IEJ) DE L'UFR DROIT DE CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,*
- Vu le décret n° 2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts,*
- Vu la délibération du conseil de site en date du 24 mars 2020 portant élection de Monsieur François GERMINET en tant que président de l'Université,*

LE PRÉSIDENT de CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

ARRÊTE

Article 1 : Nomination

Madame Caroline PELLETIER, professeure des universités, est nommée directrice de l'Institut d'études judiciaires (IEJ) de l'UFR droit de CY Cergy Paris Université à compter du 1^{er} septembre 2020.

Article 2 : Durée

Le présent arrêté prend effet à compter de sa date de signature et prendra fin de plein droit par la nomination d'un nouveau directeur de l'IEJ.

Article 3 : Publicité

Le présent arrêté fait l'objet d'une publication sur le site internet de l'Université, après transmission au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités.

Article 4 : Exécution

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Cergy, le 1^{er} septembre 2020

Le président de CY Cergy Paris Université

François GERMINET



Transmis au rectorat le : **09 octobre 2020**

Publié le : **09 octobre 2020**

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.